

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3231 - VENDREDI 1^{er} JUIN 2018

PROCÈS JEAN-MARTIN MBEMBA

Plaidoiries et
réquisitoires attendus
aujourd'hui

Le colonel Jean Claude Mbango devant la barre

Débuté le 23 mai dernier, le procès qui oppose l'Etat congolais à l'ancien ministre de la Justice et président de la Commission nationale des droits de l'homme, Jean-Martin Mbemba, et ses quatre co-accusés, va entrer ce

vendredi dans la phase des plaidoiries de la défense et des réquisitoires du parquet. Ces derniers sont inculpés d'« atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes de guerre et vol qualifié ».

Hier, dans sa déposition, devant la cour criminelle, le colonel Jean Claude Mbango a rejeté en bloc les faits qui lui sont reprochés comme l'ont fait précédemment ses trois co-accusés.

Page 2

ENSEIGNEMENT

Les encadreurs initiés aux manuels de l'éducation non formelle



Dans le cadre du projet « Autonomisation des adolescents hors de l'école », les encadreurs et animateurs de l'éducation non formelle ont suivi, dans

des non-scolarisés et leur intégration socioéconomique a déjà permis l'encadrement des centaines de jeunes dans la Likouala, la Sangha, à Brazzaville et Pointe-Noire.

« C'est dans un souci d'harmonisation des compétences que la présente formation est proposée

Le ministre Anatole Collinet Makosso au centre afin de savoir prendre la mesure de la gestion managériale et de la pratique pédagogo-andragogique du système dans lequel évoluent nos animateurs », a indiqué Laure Matongo, directrice générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Page 3

FOOTBALL

Zinedine Zidane quitte
le Real de Madrid

Sans préciser sa nouvelle destination, l'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane « Zizou », qui a remporté successivement trois titres de Champion's League, a décidé de mettre un terme au contrat le liant avec ce club espagnol. « Je pense que c'est le bon moment pour tout le monde », a-t-il expliqué, précisant : « Je devais le faire. Je souhaite à cette équipe de continuer à gagner, et pour ça

elle a besoin de voir autre chose, d'entendre un autre discours ».

Avec deux ans et demi passés sur le banc du Real Madrid, l'ancien international français et champion du monde de 1998 s'est arrogé un palmarès élogieux avec à son actif neuf trophées remportés dont trois ligues des champions, ce qui fait de lui le tout premier entraîneur à réaliser cet exploit.

TRANSPORT AÉRIEN

Ethiopian Airlines
accueille son centième
aéronef

La direction de la compagnie aérienne vient d'annoncer l'acquisition d'un Boeing Dreamliner de type B787-9, le centième de sa flotte qui fait d'elle le premier transporteur de l'histoire de l'aviation sur le continent africain.

Selon son président directeur général, Tewolde Gebre Ma-

riam, « cette acquisition s'inscrit dans la continuation du rôle de leader historique que joue Ethiopian dans l'aviation en Afrique. Elle témoigne également de la mise en œuvre réussie du plan de croissance rapide, rentable et durable, Vision 2025 ».

Page 7

ÉDITORIAL

Conclusion

Page 2

ÉDITORIAL

Conclusion

Cette conclusion, provisoire bien sûr, est écrite alors que vient de prendre fin à Paris la série d'entretiens consacrés à la crise qui dévaste la Libye. Elle tient en une phrase : si, dans les mois à venir, les frères ennemis de ce pays ne se réconcilient pas, l'on peut être certain que l'implosion de cet immense espace provoquera une crise dont personne ne mesure l'ampleur exacte, qui déstabilisera durablement tout le nord de l'Afrique et l'ensemble de la Méditerranée.

Ayant débouché sur un accord de principe concernant la tenue d'élections générales à bref délai, la Conférence organisée par le président Emmanuel Macron constitue indiscutablement une avancée sur la voie de la paix. Mais il faudra plus, bien plus que le dépôt par les citoyens libyens de leurs bulletins dans l'urne sous l'oeil vigilant de la communauté internationale pour que le pays retrouve enfin son unité. Et seul un pouvoir fort, structuré, crédible y parviendra.

Dans le même temps, par conséquent, où les leaders politiques qui se sont accordés à Paris s'emploient à lancer le processus qui permettra aux citoyens de choisir librement leurs gouvernants, il importe au plus haut point de poursuivre la démarche engagée par le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye visant à réunir les chefs de tribus et de cités. La conférence qui s'est tenue chez nous, à Kintélé, il y a six mois sous la présidence de Denis Sassou N'Gusso, en a apporté la preuve indiscutable.

Pour dire les choses de façon encore plus directe, il convient d'ajouter à ce qui précède que si la France veut aller jusqu'au bout de la logique énoncée, à juste raison, par sa plus haute autorité, elle doit soutenir ce processus et faire en sorte que ses partenaires européens agissent de même. C'est ainsi et pas autrement qu'elle corrigera l'erreur dramatique commise par Nicolas Sarkozy lorsque celui-ci, épaulé par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, fit abattre le Guide Mouammar Kadhafi sans écouter les mises en garde qui lui étaient adressées par les dirigeants africains.

Rien, convenons-en, n'est plus important aujourd'hui que de mener jusqu'à son terme la réconciliation des frères ennemis libyens.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCÈS JEAN-MARTIN MBEMBA

Plaidoiries et réquisitoires attendus aujourd'hui



Les coaccusés/Adiac

Les auditions à la Cour criminelle se sont poursuivies hier avec la comparution de l'ancien directeur départemental de la police dans le département du Pool, le colonel Jean Claude Mbango, qui a rejeté devant la barre les chefs d'accusation portés contre lui dans le présumé coup d'Etat visant à renverser les institutions de la République en 2013.

Dans sa déposition, Jean Claude Mbango est revenu avant tout sur ses relations avec le ministre Jean-Martin Mbemba. « Le ministre Jean-Martin est mon aîné, c'est mon frère et moi étant directeur départemental de la police dans le Pool, je ne pouvais que le connaître. On discutait des questions de sécurité dans le Pool », a-t-il dit.

À la question de savoir pourquoi avait-il été interpellé, l'accusé a déclaré que c'est pour avoir pris part à une réunion de l'Union pour le progrès (UP), parti de

Me Jean-Martin Mbemba, à Mayanga, dans le premier arrondissement. Une réunion dont l'ordre du jour a été, selon lui, mal interprété par des gens qui ont rapporté auprès des services de sécurité qu'il s'agissait de la préparation d'un coup de force en vue de renverser les institutions de la République.

Ce qui est faux a-t-il dit, argumentant qu'il ne s'y était rendu que pour rencontrer son neveu Ngassa, après avoir appris par le ministre Jean-Martin Mbemba qu'il prenait part à cette réunion. L'accusé a affirmé qu'il n'avait

passé que douze minutes sur les lieux, car son objectif était simplement de retrouver son neveu qui devait l'accompagner à Lifoula pour visiter leurs terrains.

Ces propos du colonel Mbango n'ont pas trouvé l'assentiment de l'avocat général qui en a émis des réserves, s'appuyant sur les procès verbaux de Samba Mountou, un des membres de l'entourage du ministre Jean-Martin Mbemba, qui évoquait les rencontres du colonel Jean-Claude Mbango avec l'ancien ministre. Après ce débat, le président de la Cour, Christian Oba, a appelé à la barre Mme Mahoungou et sa fille pour faire part du préjudice subi avant de reporter à ce jour les réquisitoires et plaidoiries.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubembé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengou
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EDUCATION NON FORMELLE

Encadreurs et animateurs de la Sangha s'imprègnent des nouveaux manuels

Un séminaire de renforcement des capacités, lancé dans le département de la Sangha, s'inscrit dans le cadre du projet « Autonomisation des adolescents hors de l'école » financé depuis près de trois ans par le gouvernement japonais et piloté par l'Unicef.

Après l'identification des apprenants et animateurs susceptibles de bénéficier du projet, des manuels de français, de calcul et guide de compétence de vie courante ont été rédigés. En effet, ce projet développé depuis 2016 par l'Unicef, avec des fonds du gouvernement du Japon, estimés à environ deux cent cinquante millions FCFA, a créé les conditions pour l'autonomisation de cinq cent vingt jeunes dont deux cent quarante-six filles. Il vise à donner une seconde chance de la formation professionnelle aux jeunes ayant abandonné les études et ceux qui n'ont jamais été à l'école dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Sangha et Likouala.

La directrice générale de l'Alphabétisation et de l'éducation non-formelle, Laure Matongo, a saisi cette occasion pour remercier le gouvernement japonais et l'Unicef pour la formulation de ce projet. Elle a également sollicité l'implication personnelle du ministre de tutelle dans la multiplication de ces manuels ainsi que l'extension du projet à tous les départements du pays. Car, a-t-elle dit, le système éducatif non-formel n'est pas encore au niveau d'offrir ce qu'il faut pour lutter efficacement et effectivement contre l'analphabétisme et l'illettrisme, d'autant plus que les taux s'avèrent encore élevés au Congo. Parmi les raisons épinglées, elle a cité le fait que le système ne possède pas totalement des



Les participants Adiac

personnels qualifiés, l'insuffisance de financement et des difficultés de pratique péda-gogique. D'autres raisons étant l'insuffisance du personnel ayant entraîné la fermeture de fait de plusieurs centres d'alphabétisation, surtout à l'intérieur du pays. Abordant le cas particulier de la Sangha, Laure Matongo a rappelé que le département n'en comptait plus que quatre centres fonctionnels sur un total de dix-sept. « C'est naturellement dans un souci d'harmonisation des compétences que la formation d'aujourd'hui est proposée, afin de savoir prendre la mesure de la ges-

tion managériale et de la pratique péda-gogique du système dans lequel évoluent nos animateurs », a-t-elle précisé.

Insistant sur les centres fonctionnels, la directrice générale de l'Alphabéti-

tout au long de la vie. Selon lui, dans un monde en pleine mutation, la notion d'alphabétisation ne doit plus se limiter au simple fait de faire acquérir les connaissances cognitives de base, à savoir la lecture, l'écriture et le

ne l'espérait », a rappelé le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Quant à l'éducation non formelle, il a déclaré que de par la flexibilité et la variété de ses modes d'organisation et de transmission, elle peut être une alternative crédible à l'éducation de base formelle et offrir d'autres voies de formation efficaces. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que l'ambition du gouvernement est d'offrir des possibilités d'alphabétisation et d'éducation non formelle tout au long de l'existence, selon différents modes, en prêtant particulièrement attention à la population des couches et zones défavorisées ainsi qu'aux femmes et aux filles. « Nantis de compétences renforcées à la fin de cette formation, nous demandons que vous concouriez avec nous à diriger ce système sublime qui offre des possibilités de rattrapage intellectuel, de remise à niveau, d'intégration socioprofessionnelle et culturelle. Sachons, une fois de plus, que pour vaincre l'analphabétisme et l'illettrisme, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, pour sauver la population congolaise non lettrée », a espéré le ministre.

Anatole Collinet Makosso a, enfin, rassuré les encadreurs et animateurs de ce sous-secteur que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour les aider à surmonter les difficultés conjoncturelles, notamment les conditions de travail et le déficit du personnel.

Parfait Wilfried Douniama

sation et de l'éducation non formelle a indiqué qu'ils évoluaient dans des structures d'emprunt, affectées aux classes du secteur formel. Les mêmes difficultés sont également observées lors des cours d'alphabétisation où il manque d'électricité dans certains établissements y compris dans les grandes villes.

Une alternative crédible à l'éducation de base formelle

Lançant les travaux de ce séminaire, Anatole Collinet Makosso a rappelé que l'alphabétisation est un droit et la pierre angulaire de l'apprentissage

calcul. Elle ne devrait pas également se limiter plus aux adultes n'ayant jamais été à l'école. « Vous devez avoir pleine conscience que l'alphabétisation aujourd'hui concerne désormais l'accompagnement et la prise en charge des élèves en difficulté scolaire, en remédiation scolaire et en échec scolaire. Dans ce sens, l'alphabétisation et l'éducation non formelle doivent être de nature à favoriser, chez l'apprenant, le retour sans complexe dans le circuit scolaire, lui permettre, par la continuité de l'apprentissage, d'atteindre un niveau d'études supérieur qu'il

PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Des prix décernés aux acteurs de 2018

L'Association Nations unies-Réalités "Perspective" Paix-démocratie-droits humains (UN-R2 PDH) a récompensé, récemment à Brazzaville, six personnalités qui se sont distinguées en la matière dans leur environnement de travail.

L'édition 2018 de la soirée de promotion des droits et libertés fondamentales a couronné six personnalités civile, politique, militaire, chefs d'entreprise et fondation ayant impacté positivement la mise en œuvre des droits de l'homme dans leur environnement du travail. En effet, ces dernières ont reçu des différents prix. Il s'agit, entre autres, de la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guessou, re-

présentée par Annie Bidounga, chef de département relations publiques de la fondation. L'épouse du chef de l'Etat a reçu le Grand prix de défenseur des droits des personnes du 3e âge, grâce à sa générosité envers cette couche fragile de la société. Directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo est gagnant du Grand prix de promoteur des droits des détenus en milieu carcéral au Congo. Il reçoit ainsi

son 2e prix décerné par la même association, après la décoration de messagers de paix et volontaires pour les droits de l'homme.

« Lorsque nous constatons que vous persévérez dans la défense et la promotion des droits de l'homme, nous pouvons être amenés à vous remettre à nouveau un prix. Pour le cas du directeur général de l'administration pénitentiaire, nous avons constaté qu'il a persévéré, il n'a pas baissé les bras. Il est au milieu des détenus, il mène des actions en faveur des détenus », a expliqué le directeur exécutif de l'ONG UN-R2PDH, Abdon Leckiby.

Promoteur et directeur général de l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), le Pr Roger Armand Makany a réceptionné le trophée du Grand prix de promoteur de l'éducation professionnelle au Congo. Un prix très significatif pour lui car tout citoyen est appelé à défendre les droits de l'homme à sa manière. « Nous formons. Une personne qui est formée peut facilement s'insérer dans la société, vivre avec les autres et contribuer au vivre ensemble. C'est dans ce sens que l'ESGAE contribue à la protection des droits de l'homme mais également à la formation des êtres humains pour faire en sorte que la société dans laquelle nous vivons puisse être meilleure et aller vers l'excellence », a précisé le récipiendaire.

Collaborer et signaler les abus et les cas de violence dans nos communautés

Le Grand prix de la liberté de presse au Congo a été attribué, quant à lui, à Jean Obambi, ancien directeur général de la télévision congolaise pour son émission « Pacifica ». Pour le bénéficiaire, il s'agit du couronnement d'un effort fourni professionnellement. Le Grand prix de promoteur de la sécurité sociale au Congo a été décerné à la direction générale de produits laitiers et alimentaires de papeterie assimilés Bayo, représentée par le directeur commercial et marketing, Nouradine Ben. Selon les organisateurs, les agents de cette société sont pris en compte par

la Caisse nationale de sécurité sociale. Le Grand prix de protection et assainissement de l'environnement au Congo a été remporté par la société Congo environmental services Averda, représentée par sa coordinatrice, Sirine Chehaidi. Le directeur exécutif d'UN-R2PDH a rappelé que l'organisation de cette soirée est une façon pour eux d'être plus proches des citoyens, des personnalités et de toutes les communautés vivant les droits de l'homme au quotidien dans leur environnement social. Selon Abdon Leckiby, chaque citoyen peut promouvoir ou défendre un droit fondamental dans sa communauté respective sans appartenir à une association ou une ONG de droits de l'homme. C'est ainsi qu'il a exhorté la population congolaise au respect des droits de l'homme. « Collaborer et signaler aux associations et ONG de droits de l'homme les abus et les cas de violence dans nos communautés afin de les aider à produire des rapports pour que justice soit faite et qu'un terme y soit mis. Ainsi, nous contribuerons tous à la construction d'un véritable Etat de droit. N'ayons donc plus peur d'aborder des questions liées aux droits de l'homme dans nos communautés respectives », a-t-il encouragé, indiquant qu'il s'agit du droit à la vie, à l'alimentation, au meilleur état de santé, à l'éducation, à la liberté de circulation et d'expression ainsi qu'à la non-discrimination.

P.W.D.



Les six récipiendaires et leurs représentants/DR

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Les administrateurs louent les efforts du PAPN qui se traduisent par des résultats probants

La session bilancière 2018 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a eu lieu le 18 mai, à Pointe-Noire, sous la direction de Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat, chef du Département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, président dudit conseil.

Les questions financières et la situation générale du PAPN au 31 décembre 2017 ont été les principales affaires examinées par les administrateurs.

Lors des travaux, le conseil a été édifié sur les rapports d'activités et de gestion au 31 décembre 2017, déclinant les principaux faits marquants de l'année, de même qu'ils présentent les résultats des activités qui se caractérisent par :

- Un trafic général qui se situe à 20,448 Mt en 2017 contre 18,235 Mt en 2016 soit une progression de 12,13 %.

- Un trafic au port public de 9,109 Mt en 2017 contre 8,511 Mt en 2016 soit une

hausse de 7,03 %.

- Un trafic conteneurs de 600 209 EVP en 2017 contre 562 843 EVP en 2016 soit une hausse de 6,64 %.

- Un chiffre d'affaires de 43 232 Mds de FCFA contre 44 315 Mds de FCFA en 2016 soit une baisse de -2,44 %.

- Des charges de 53 109 Mds FCFA contre 48.465 Mds FCFA en 2016 en progression de 9,58 %.

- Un résultat net avant impôt de 7,876 Mds FCFA contre 2 530 Mds FCFA en 2016 en progression de 211,30 %.

En outre, le conseil d'administration a examiné les états financiers exercice clos le 31 décembre 2017, dont le compte de résultat se présente ainsi qu'il suit :

Résultat des activités ordinaires : + 9 493 296 293 FCFA.

Résultat hors activités ordinaires : - 1 617 143 614 FCFA

Résultat financier : -3 245 039 573 FCFA

Résultat net bénéficiaire : + 7 876 161 679 FCFA.

Sur la situation générale du PAPN au 31

décembre, le conseil a apprécié l'état satisfaisant des infrastructures et des équipements ainsi que celui des indicateurs clés de performance financière et commerciale. Grâce à la poursuite de sa politique d'investissements tant sur les infrastructures que sur les équipements portuaires en vue de s'arrimer aux standards internationaux de gestion portuaire ; une politique associée à la mise en œuvre des mesures de facilitation et de simplification des procédures de passage portuaire, le port a enregistré des résultats encourageants en dépit de la conjoncture nationale difficile marquée par la persistance de la crise économique.

Ces résultats, quoique contrastés, se présentent comme suit :

- Un trafic général en hausse de 12,13 % par rapport à 2016 ;

- Un trafic conteneurs en hausse de 6,64 % par rapport à 2016 dont 76,99 % en transbordement ;

- Un chiffre d'affaires en légère baisse de 2,44 % par rapport à 2016 due à la baisse des redevances navires qui constituent la principale source de produits.

Au plan de l'exploitation portuaire, lesdits investissements ont permis de maintenir à un niveau appréciable les performances portuaires, notamment la durée de séjour à quai des navires porte-conteneurs à moins d'un jour depuis 2015.

Aussi le conseil a-t-il été informé sur les motivations qui ont conduit à l'aménagement de l'organigramme du PAPN, notamment la nécessité de se conformer aux exigences de la norme qualité ISO 9001 version 2015. Après échanges et débats, le conseil a adopté l'organigramme tel que présenté par la direction générale du PAPN ainsi que la délibération y relative.



En outre, le conseil adopté sans amendements le budget réaménagé exercice 2018 arrêté en recettes à 43 149 460 000 FCFA et en dépenses 41 703 800 000 FCFA. Soit un résultat net prévisionnel bénéficiaire de 1 445 660 000 contre 717 860 000 FCFA prévu au budget initial.

Les délibérations prises par le conseil portent sur : l'approbation du rapport d'activités au 31 décembre 2017, du rapport de gestion exercice 2017, des états financiers du PAPN exercice clos le 31 décembre 2017, le réaménagement de l'organigramme de la direction générale du PAPN, du budget révisé exercice 2018.

En se félicitant de l'état satisfaisant des indicateurs clés de performance financière et commerciale qui ont atteint un niveau appréciable, Jean-Louis Osso, président du Conseil d'administration ? a exhorté la direction générale du PAPN à poursuivre ses efforts au regard des défis majeurs auxquels l'entreprise est confrontée.



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Proposition de Consultation

N°010/VA/COG/2018 Consultant (e) chargé (e) de la finalisation du profil du dividende démographique du Congo
Date limite de dépôt des dossiers : **04 juin 2018**

Titre du poste : **Consultant (e) chargé (e) de la finalisation du profil du dividende démographique du Congo**

Type de contrat et grade : **Contrat de consultant individuel, SB-4 step 2, Selon la grille UN des consultants nationaux en vigueur**

Durée du Contrat : **1 mois**

Typologie : **Bureau pays du type 3**

Lieu d'affectation : **Brazzaville**

Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I- Description des tâches

Sous la supervision directe de l'Assistant Représentant, le ou la Consultant (e) aura pour missions spécifiques de :

1. Procéder à une rélecture du rapport sur la mesure du profil du dividende démographique selon l'approche des comptes de transferts nationaux (NTA) et le compléter en vue de sa finalisation ;
2. Produire un rapport synthétique sur la base de la compilation des trois (3) rapports respectivement sur l'analyse du dividende démographique en République du Congo, l'étude sur les investissements clés et l'estimation des coûts de financement pour la réalisation du Dividende Démographique en République du Congo et la mesure du profil du dividende démographique selon l'approche des comptes de transferts nationaux ;
3. Finaliser la présentation sur la mesure du dividende démographique en République du Congo pour des besoins de plaidoyer et sensibilisation ;
4. Proposer un programme de publications thématiques visant à mettre en valeur les différents investissements dans les

secteurs et les cibles clés, notamment la planification familiale, le genre, les jeunes, etc.

II - Livrables ou résultats attendus

Les résultats attendus du ou de la consultant (e) sont principalement :

1. Profil du dividende démographique du Congo selon l'approche des comptes de transferts nationaux (NTA) finalisé ;
2. Rapport synthétique du Congo sur le dividende démographique intégrant les différentes analyses disponibles ;
3. Présentation sur le dividende démographique du Congo finalisé en vue du plaidoyer et de la sensibilisation ;
4. Programme de publications thématiques proposé.

V - Qualifications requises

- Etre titulaire au moins d'un diplôme 3ème cycle (Bac + 5) en Statistiques, Sciences Sociales, Santé Publique, Médecine, ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine des analyses démo économiques ;
- Avoir une bonne maîtrise des statistiques démographiques et sociales sur le Congo ;
- Disposer d'une compétence parfaite de différents modèles démoéconomiques intégrant le retour d'investissements des programmes de planification familiale ;
- Disposer d'une bonne maîtrise des outils de travail (ordinateurs et logiciels) et recherches modernes (moteurs courants) ;
- Avoir une excellente maîtrise du Français (oral et écrit) et une pratique de l'Anglais professionnel.

IV - Durée de la consultation, conditions et calendrier des paiements

La mission durera un mois à compter de la date de signature du

contrat, et s'achèvera avec l'accomplissement total des résultats et/ou livrables attendus.

VIII - Dossier de candidature

Composition

- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être :

Déposés Sous pli fermé à adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, avec la mention « Candidature Consultant (e) chargé (e) de la finalisation du profil du dividende démographique du Congo »
Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
• Envoyés par E-mail à l'adresse suivante : malapet@unfpa.org
Avec pour titre : « Candidature Consultant (e) chargé (e) de la finalisation du profil du dividende démographique du Congo »

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 22 mai 2018

Barbara Laurenceau

Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo



AFRICA
DEVELOPMENT CLUB

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS**



CONFÉRENCE ET MISSION MULTISECTORIELLE

**« OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION
DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE
FOCUS AGRICULTURE ET TOURISME »**

Session de rendez-vous BtoB et BtoG multisectoriels

Vendredi 15 juin 2018 à partir de 9 h - Hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire
(sur invitation)

Club Afrique Développement - Congo

M. Jeru ISSALOU BOUCICI
jeru.issalou@creditducongo.com

M. Roch Cesaire BIGEMI
roch-cesaire.bigemi@creditducongo.com



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F**, **2.5 Giga à 5000F**, **40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

TRIBUNE LIBRE

Gestion des terminaux portuaires à conteneurs : les enjeux en Afrique

Plus de 80 % du commerce extérieur de l'Afrique transite par les ports, alors que, ce continent ne représente que 5 % du commerce maritime mondial et 2 % du trafic conteneurisé du monde. Sur ses 5,5 millions de conteneurs Équivalents vingt pieds (EVP) en 2016, 50,06% concernent l'Europe, 40,99% l'Extrême Orient, 5,90% le Moyen-Orient, 2,62% l'Amérique du sud et 0,43% l'Amérique du nord (OMC, 2017). La flotte est exploitée par les armateurs mondiaux comme Maersk (39,54%), CEMA-CGM (24,09%), MSC (18,28%), PIL (6,47%), Zim et Grimaldi 4,44% chacun, et Mol (3,06%). Mais le modèle de gestion portuaire africain est dominé par :

1) la concentration de l'offre : Dans les années 1990, la Banque mondiale, le Programme des politiques de transport en Afrique subsaharienne et le Fonds monétaire international avaient encouragé les privatisations et les concessions pour rendre performante la domanialité publique portuaire africaine. Sur les trente-sept terminaux portuaires de l'Afrique subsaharienne, Bolloré africa logistics contrôle 32,43%, Terminaux APM (27,02%), ICTSI DP Wold (18,92%), China merchant holding (8,11%), Cima-CGM et Portek (5,41% chacun) et Hutchison Ports (2,70%). Bolloré contrôle la manutention, seul ou avec d'autres sociétés, quatorze ports et en cogestion vingt-cinq ports secs.

Au Sénégal, le Port autonome de Dakar est actionnaire de 10 % du capital de DP World pour la concession du terminal à conteneurs, 5 % dans celui de Dakar-Terminal pour le terminal roulier et 10 % dans celui de Necotrans pour le terminal vraquier et les opérateurs locaux 25 %. Au Ghana, le concessionnaire du terminal à conteneurs, Ghana meridian port services, regroupe la société Bolloré pour 35 %, APMT 35 % et Ghana port harbours authority 30 %. Au Congo, le concessionnaire Congo Terminal regroupe la société Bolloré pour 51 %, SDV Congo, Socotrans, Samariti, Translo, Maersk pour 25 %, et les opérateurs locaux pour 24 %. Mais, les conflits d'intérêt entre les parties affaiblissent les performances ;

2) les coûts logistiques élevés : La concession portuaire africaine comprend à la fois l'autorisation d'occuper le domaine public et l'obligation d'aménager et d'exploiter le périmètre et les ouvrages pendant au moins vingt-cinq ans en moyenne, contre une redevance et un droit d'accès qui renchérissent le fret. Les terminaux africains dégagent des coûts de passage de 1 500 euros (manutention, stockage, livraison locale), contre 250 à 300 euros en Europe. Les coûts portuaires (remorquage, pilotage, lamanage, droit de port,...) vont de 6552 à Lomé jusqu'à 26 371 euros à Dakar. Les conteneurs sont immobilisés durant vingt jours. La productivité horaire des portiques à conteneurs est comprise entre sept et vingt-deux conteneurs, contre vingt et trente dans les grands ports mondiaux de référence. Les porte-conteneurs dépassent rarement les 2000 TEUs. 60% des capacités des ports sont exploités en Afrique de l'ouest contre 75% en Afrique australe. Les ports de Lagos-Apapa, Luanda et Dar es-Salaam atteignent leur pleine capacité.

Sur les quinze ports africains notés par l'Observatoire Europe-Afrique des ports (2017) de 2014 à 2016, la qualité des services s'améliore dans 40% des ports, notamment en Afrique du Sud (scores 4,2 à 4,2), Côte d'Ivoire (5,1 à 5,2), Namibie (5,2 à 5,2) et aux Seychelles (5 à 5). La qualité est moyenne dans 20% des ports du Sénégal (4,4 à 4,1), Tunisie (3,9 et 3,6) et d'autres. Elle se dégrade dans 40% des ports : en Algérie (2,8 à 3), Éthiopie (2,6 à 3,2) et ailleurs. Les gains versés aux États sont dérisoires. Bolloré, qui réalise 80% de son bénéfice en Afrique (Exane BNP-Paris Bas), verse au Togo des impôts sur les sociétés de six cents millions FCFA en 2016, et 1,261 milliard FCFA en 2017 ; et à la Côte d'Ivoire 10,122 milliards et 13,143 milliards FCFA.

La performance logistique qui consiste à assurer la fiabilité des chaînes d'approvisionnement reliant les économies aux marchés, évaluée par le Logistic performance index de la Banque mondiale (2016), distingue trois ports : l'Afrique du Sud (20e mondial, avec un score de 3,78), le Kenya (42e, 3,33) et l'Égypte (49e, 3,18) ; alors qu'entre 2007 et 2017, plus de cinquante milliards \$ ont été investis dans le secteur portuaire du continent. Selon PwC (2017), une amélioration de 25% des performances de ces ports réduirait les importations de l'Afrique de 3,2 milliards \$ par an, et augmenterait ses exportations de 2,6 milliards \$ et un gain de deux points de croissance du produit intérieur brut par an.

Ainsi, les performances des compagnies concessionnaires sont faiblement partagées avec les États et les chargeurs. La maîtrise du commerce extérieur de l'Afrique nécessite la maîtrise de la gestion portuaire par les États.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR
en sciences de gestion

TRAFIC AÉRIEN

Éthiopian airlines réceptionne son centième avion

La nouvelle acquisition, un Boeing Dreamliner B787-9, sera reçue le 5 juin, a annoncé la compagnie qui devient ainsi le premier transporteur de l'histoire de l'aviation africaine à atteindre une flotte de cent avions, confirmant ainsi « son rôle de pionnier sur le continent noir ».

« Cette étape est la continuation du rôle de leader historique que joue Ethiopian dans l'aviation en Afrique. Elle témoigne également de la mise en œuvre réussie du plan de croissance rapide, rentable et durable, Vision 2025 », a déclaré le président directeur général d'Ethiopian airlines, Tewolde Gebre Mariam.

Cette compagnie aérienne exploite aujourd'hui une des flottes les plus jeunes et des plus modernes, avec un âge moyen de moins de cinq ans. La modernisation et l'expansion de la flotte constituent l'un des quatre piliers essentiels de la feuille de route stratégique Vision 2025, ce qui vient renforcer son réseau en pleine expansion qui dessert désormais plus de cent vingt-cinq destinations, couvrant les cinq continents, dont cinquante et une villes africaines et vingt destinations sur le réseau domestique.

Une soixantaine d'avions flambant neufs, de nombreuses nouvelles destinations africaines et internatio-



nales sont en cours. Le transporteur dispose de cinq avions Boeing 787-900 et de seize Airbus A350 en commande. Ethiopian a été la première compagnie aérienne africaine et la deuxième au niveau mondial à exploiter le B787 Dreamliner en 2012. Il a aussi été le premier transporteur en Afrique à inaugurer l'Airbus A350 XWB, en 2016.

Ethiopian airlines a été la première compagnie à proposer des vols en turboréacteur sur le continent en 1962. En Afrique, le pavillon éthiopien se pose partout, à l'exception du Maghreb. A l'international, le réseau ne cesse de se densifier, avec pour objectif de prendre la place des grandes compagnies européennes et américaines qui desservent l'Afrique, mettant la concurrence africaine en difficulté, devenant, du coup, le leader du ciel africain.

L'objectif 2018 est d'ouvrir une ligne à Washington, New-York, Chicago (Etats-Unis), Istanbul (Turquie),

Moscou (Russie), Manchester (Grande-Bretagne), Jakarta (Indonésie), Genève (Suisse) et Barcelone (Espagne).

Dans le même temps, Ethiopian poursuit sa stratégie de partenariats, partage de codes et prise de participation avec d'autres compagnies africaines : Air Côte d'Ivoire (partage de codes sur le vol Abidjan-New York depuis le 12 mai), Asky Airlines au Togo, Air Malawi...

D'ici à la fin de l'année, plusieurs nouvelles filiales d'Ethiopian airlines devraient ainsi voir le jour sur le continent africain, au Tchad, au Mozambique ou en Guinée, d'après les récentes déclarations de Tewolde Gebre Mariam, à Bloomberg.

Née il y a soixante-dix ans, Ethiopian airlines a enregistré un nouveau bénéfice net de deux cent trente-trois millions de dollars (cent quatre-vingt-dix-huit millions d'euros) sur son exercice 2016-2017.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

De nouveaux soldats formés à manier des armes russes

Quatre cents militaires des Forces armées centrafricaines (Faca) ont achevé, le 30 mai à Bérengo, à environ 80 km au sud-ouest de Bangui, une formation de trois mois au maniement des armes offertes par la Russie.

Pour le chef d'état-major des armées, Ludovic Ngäïféï, il s'agit de renouer avec les fondamentaux de l'armée, dominés par l'entraînement et l'utilisation réelle de l'outil de travail. Parmi ces soldats en fin de formation avec les instituteurs russes, cent soldats sont issus du Bataillon d'infanterie territoriale

1 et trois cents autres du Bataillon d'infanterie territoriale 2. Ils viennent ainsi compléter les deux cents soldats de la première phase, sortis il y a trois mois, pour porter à six cents l'effectif des soldats des Faca immédiatement rendus opérationnels. Suite à toutes ces formations, le chef d'état-major souligne que « La RCA dispose désormais de deux bataillons et demi prêts à avoir leur tableau d'effectif et de dotation correspondant à un homme et son équipement prêt pour une mission ».

Ces bataillons, faut-il le souligner, répondent aux exigences des Na-

tions unies sur la levée partielle de l'embargo en vue d'équiper les troupes disponibles, également aptes à œuvrer, au besoin, aux côtés des Casques bleus de la Minusca. Le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, présent à cette fin de formation, voit se réaliser son rêve de doter son pays d'une armée de garnison au lieu d'une armée de projection. Même si l'armée centrafricaine renaît, relève le chef de l'Etat, beaucoup reste à faire en matière d'équipements et de logistique.

Josiane Mambou Loukoula
et Xinhua

CLIMAT

La Boad prévoit de lever cinquante milliards FCFA par an

Les fonds qu'envisage de mobiliser l'institution financière ouest-africaine serviront à financer des projets liés au changement climatique, y compris la promotion des énergies renouvelables d'ici à 2021.

Le président de la Banque ouest-africaine de développement (Boad), Christian Adovèlandé, a déclaré dans une interview: « Nous avons engagé diverses diligences visant à accroître le portefeuille de projets Climat susceptibles d'être soumis aux mécanismes financiers de la Convention cadre des Nations

unies sur les changements climatiques auprès desquels nous sommes accrédités. L'objectif visé est de porter la mobilisation de ressources climat à cinquante milliards FCFA par an d'ici à 2021 ».

Selon le banquier béninois, l'institution financière créditée d'un profil « Investment grade » peut se prévaloir des prémices de cette ambition. « Les premiers résultats ont été obtenus en 2017, avec la mobilisation des ressources climat sous forme de don de 1,3 milliard FCFA auprès du Fonds pour l'environnement mondial,

en faveur de la promotion des énergies renouvelables au Togo ; 4,9 milliards FCFA auprès du Fonds pour l'adaptation, en faveur de la promotion d'une agriculture climato-intelligente en Guinée-Bissau », a-t-il précisé.

Les questions environnementales sont au centre des opérations de la Boad depuis 2003. Pour rappel, en mars dernier, la Banque de financement du développement dans l'espace Uemoa avait annoncé avoir franchi la barre des cinq mille milliards de financement au profit des pays de la zone d'intégration.

J.M.L.

**PLAN ÉPARGNE
LOGEMENT**

www.bch.cg

Formule
"clé en main"
Taux à 3,5%
seulement*

*offre soumise à conditions



Souscrivez au Plan Epargne Logement

Un taux de rémunération exceptionnel adapté à vos besoins

Un vrai partenaire

Tableau récapitulatif

Régime catégorie	Régime 4 ans		Régime 5 ans		Régime 6 ans	
	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit
A	50.000	5.271.000	40.000	6.754.000	33.000	8.221.000
B	60.000	6.330.000	48.000	8.105.000	40.000	9.965.000
C	80.000	8.441.000	64.000	10.807.000	54.000	13.452.000
D	100.000	10.551.000	80.000	13.509.000	67.000	16.691.000
E	120.000	12.661.000	96.000	16.211.000	80.000	19.929.000
F	140.000	14.771.000	112.000	18.912.000	94.000	23.417.000
G	160.000	16.881.000	128.000	21.614.000	107.000	26.665.000
H	180.000	18.991.000	144.000	24.316.000	120.000	29.894.000

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



BCH



BCH



+242 22 281 25 88



bch@bch.cg

CRISE LIBYENNE

Un pas positif à Paris, mais des promesses fragiles

La réunion des principaux protagonistes constitue un « pas positif », notamment l'annonce d'élections en décembre, mais la fragmentation du pays et l'absence dans la capitale française de certains acteurs influents rendent les promesses fragiles, estiment des analystes.

Qualifiée d'« historique » par le président français, Emmanuel Macron, la rencontre a réuni pour la première fois autour d'une même table le chef du gouvernement d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, et le président du Conseil d'Etat, Khaled al-Mechri, basés à Tripoli, ainsi que leurs rivaux de l'est libyen, le maréchal Khalifa Haftar et le président de la Chambre des représentants, Aguilah Salah.

Ces deux camps se disputent le pouvoir en Libye, chacun contestant la légitimité de l'autre, au milieu d'une myriade de milices qui changent d'allégeance, selon leurs

« La solution en Libye est strictement liée aux groupes armés »

intérêts et font régner un climat d'insécurité chronique.

Riche pays pétrolier, la Libye est en proie au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 et ses côtes sont devenues

un point de passage vers l'Europe pour nombre de migrants africains. A Paris, les quatre personnalités libyennes ont endossé une déclaration orale prévoyant notamment l'organisation d'élections législatives et présidentielle, le 10 décembre, et le respect de leurs résultats, ainsi que l'unification des institutions, dont la Banque centrale. Le texte n'a pas été signé, illustrant sa fragilité. Une signature s'avérait compliquée entre des acteurs qui « ne se reconnaissent pas mutuellement », a concédé Emmanuel Macron.

« Mais, même si la déclaration avait été signée, nous savons combien de politiciens (libyens) ont déjà failli à leur engagement », remarque Rachid Khechana, directeur du Centre maghrébin d'études sur la Libye, basé à Tunis, citant notamment l'accord interlibyen de 2015, qui a donné naissance au GNA mais n'a pas été respecté par plusieurs signataires.

« Grande influence »

Rachid Khechana estime, par ailleurs, que les quatre personnalités réunies à Paris « ne sont pas

les seuls décideurs » libyens et souligne l'absence d'acteurs « de grande influence, dont les chefs tribaux et les groupes armés ».

« D'un point de vue purement technique, c'est irréaliste. Ni le cadre juridique ni le cadre constitutionnel ne sont en place et il paraît difficile de surmonter cet obstacle à court terme »,

Dans l'ouest, « certains de ces groupes sont plus influents que le (GNA) lui-même », dit-il.

Pour le centre d'analyses International crisis group (ICG), « la réunion de Paris risque d'être contre-productive sans un consensus plus large incluant d'autres acteurs politiques et militaires ». L'ICG souligne notamment l'absence de la ville de Misrata, hostile au maréchal Haftar, et qui compte les groupes armés les plus puissants de l'ouest libyen. Invité à Paris, le vice-Premier ministre, Ahmed Meitig, qui représente Misrata au GNA, s'est fait excuser, selon un de ses conseillers.

Le général Ibrahim ben Rjab, chef

du conseil militaire de Misrata, a indiqué que sa ville avait boycotté la réunion, en raison de la présence du maréchal Haftar, accusé de vouloir instaurer une dictature militaire en Libye. Haftar « n'avait rien à faire à Paris. (...) Il n'a

aucun statut officiel », a-t-il dit.

L'initiative française suscite dans l'ensemble la méfiance de groupes et personnalités hostiles au maréchal Haftar, qui estiment que Paris n'est « pas neutre » et accusent la France de vouloir imposer un militaire sur la scène politique libyenne.

« Irréaliste »

« La solution en Libye est strictement liée aux groupes armés », assure, de son côté, Federica Saini Fasanotti du Brookings Institute, à Washington. Selon elle, la crise en Libye ne sera pas résolue tant que la communauté internationale insistera pour traiter avec « des dirigeants politiques qui ne sont

pas pleinement reconnus sur le terrain ». Des analystes se disent, par ailleurs, sceptiques quant à la possibilité de tenir des élections, le 10 décembre. « D'un point de vue purement technique, c'est irréaliste. Ni le cadre juridique ni le cadre constitutionnel ne sont en place et il paraît difficile de surmonter cet obstacle à court terme », estime l'ICG.

L'organisation de défense des droits humains Human rights watch considère, elle, que « le cadre légal pour la tenue d'élections reste opaque ».

Les quatre responsables libyens se sont engagés, à Paris, à trouver une « base constitutionnelle » pour ces élections, avant le 16 septembre, sans décider si cela passerait par un référendum sur le projet de Constitution proposé par l'Assemblée constituante, en juillet 2017. Mais ce processus, très contesté, pourrait prendre beaucoup plus de temps que prévu, affirment des analystes et responsables libyens. Si « les résultats de la réunion de Paris sont bons », ils « resteront des mots et des souhaits sur du papier en l'absence d'un mécanisme clair pour les appliquer », résume ainsi Fathi Bach Agha, un député de Misrata.

AFP

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Des rendez-vous attrayants pour juin

Si le mois de mai a été marqué au niveau de l'espace culturel par la célébration du mois de l'Europe, avec en premier lieu l'hommage rendu aux grands compositeurs européens, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Basilique Sainte-Anne, celui qui vient de commencer est consacré à la musique et l'environnement.

Le mois de juin commence à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville par un événement musical majeur, à savoir la production scénique de l'artiste musicien Kévin Mbouandé et son groupe Patrouille des stars, le 2 juin, à l'occasion des vingt ans de ce groupe. Un autre événement important sur le plan musical sera la célébration, le 21 juin, de la fête internationale de la musique. « C'est l'occasion de célébrer la musique avec un grand M. Pour la première fois, nous ouvrirons les festivités dès l'ouverture de l'IFC avec des animations musicales toute la matinée. Après l'audition de dizaines d'artistes, l'IFC a sélectionné pour vous de nombreux groupes qui ne manqueront pas de vous faire vivre un grand moment de musique, dans une ambiance festive. Nous vous attendons nombreux autour des différentes scènes de l'IFC pour célébrer ensemble la musique, l'art et la culture », a précisé la direction de cet institut.

Sur quatre scènes, il y aura des musiques hip-hop, rap, Rnb, folk, jazz, rumba, reggae en passant par le tradi-moderne, la salsa, les percussions...

Outre la célébration de la journée internationale de la musique, Congo Ndule Jazz se produira, le 6 juin à 19h 00. Un concert qui rend

hommage à Jeff Louana, récemment décédé. Guitariste virtuose, il est un des initiateurs du festival « Jazz à Brazza » avec Bruno Houla, mort plus tôt, et Bikis Bikouta, fossile vivant de l'emblématique jungle trio du Congo Ndule Jazz. Toujours dans ce registre, le groupe M'Vula, fondé en 2008 à Luanda par le guitariste Paulo Albuquerque et le

rappeur Lil Jorge, se produira en première partie du groupe primé deux fois d'affilée aux Afrima, (All Africa Music Awards en 2015 et en 2016) dans la catégorie du meilleur groupe congolais Metalletric, fondé en 1993.

Les Bantous de la capitale, orchestre mythique créé par six auteurs-compositeurs originaires du Congo Brazzaville, se produiront, les dimanches 10 et 24 juin de 16h à 20h à la cafétéria. Ce même espace recevra l'émission télévisée « Ça c'est Brazza », animée par Patrice Passi. Au programme, des artistes qui ont pris part au Midem africain forum ou ont récemment joué à la cafétéria : avec Merlin Bouton (Kinshasa), Duce, Lebel, Clan nuit à nuit, Sosey.

La musique traditionnelle n'est pas en marge. Le 8 juin, à partir de 18h 00, se produira un groupe congolais de musique et danse traditionnelles, composé de nombreux artistes, tous fortement imprégnés de la tradition kongo. Ce groupe a, depuis sa création, fait plusieurs tournées en Afrique, Europe, Etats-Unis d'Amérique et Asie. Il proposera à l'IFC un nouveau spectacle intitulé « Demande aux esprits kongo ».

L'environnement s'invite à l'IFC

La semaine de l'environnement est l'un des événements majeurs de ce mois de juin. En effet, à l'occasion de la journée mondiale

de l'environnement, le 5 juin, ainsi que la semaine de la diplomatie climatique, l'IFC, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne et l'ambassade des Etats-Unis, organise cette année une semaine de l'environnement. Ainsi, du 5 au 16 juin, il propose de découvrir le village de la biodiversité, des expositions sur : Atlas du Bassin du Congo ; Préserver la terre ; Land art format paysage « équilibre » ; des films, de la musique et des conférences, avec un hommage au chimpanzé « Grégoire » du zoo de Brazzaville. Très connu et aimé des Congolais, il avait rejoint le sanctuaire Tchimpounga de l'institut Jane Goodall, où il s'est éteint à l'âge de 66 ans. Cette semaine de l'environnement sera animée par le groupe Mvitsie Mantsieme.

Hormis cette activité environnementale, un hommage sera rendu à Sony Labou Tansi, le 14 juin (date anniversaire de sa mort) de 10h00 à 14h00, en partenariat avec le Cercle culturel Sony-Labou-Tansi. Une conférence sera organisée à cet effet.

La littéraire est au programme avec Pierre Ntsemou et son nouvel ouvrage « Un bébé pas comme les autres », à l'occasion de la Rencontre littéraire, le 28 juin, sans oublier l'avant-première de la série « River hôtel », le 17 juin.

Bruno Okokana



AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un Auditeur interne.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac +4 / 5 en Audit ou contrôle de gestion ;
- Avoir tout au moins trois (3) ans d'expérience dans le métier d'auditeur ou au sein d'un cabinet de grande renommée serait souhaitable.
- Avoir une maîtrise parfaite des normes d'audit interne ainsi que sur la réglementation en vigueur ;
- Avoir une parfaite connaissance des règlements COBAC ;
- Savoir mener une mission avec les commissaires aux comptes sur la revue limitée, le pré-closing et la clôture des comptes ;
- Savoir élaborer le plan d'audit et sa mise en œuvre ;
- Savoir réaliser des missions d'audit ;
- Savoir promouvoir et participer au processus de management des risques ;
- Savoir entretenir les relations avec les contrôleurs externes ;
- Savoir effectuer le suivi des recommandations des audits internes et externes ;
- Savoir conduire à la demande des missions de conseil auprès des directions ;
- Savoir effectuer un reporting de son activité ;
- Avoir une capacité de synthèse ;
- Avoir un esprit ouvert ;
- Etre disponible
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

Recrutement.talent@yahoo.com

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

COMMUNIQUÉ

Le directeur départemental de la police de Brazzaville informe la population de Brazzaville du dépôt à la morgue municipale du CHU d'un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée, âgée d'environ 27 ans, ne jouissant pas de ses facultés mentales de son vivant, portant un tatouage au bras gauche avec l'inscription « Biniva », décédée le 24 mai 2018 à 11 h, au rond-point Mougali, des suites d'un accident de voie publique.

Par conséquent, il est demandé à tout parent ayant un enfant répondant à ces caractéristiques de se présenter dans nos services.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2018
Colonel de Police Jean Pierre OKIBA.

La direction générale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHUB) informe le public que son scanner est de nouveau opérationnel, depuis le 9 mai 2018.

Le coût de l'examen demeure le même : 60 000 FCFA.



Fait à Brazzaville, le 29 mai 2018

La Direction Générale.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DEPARTEMENT DU KOUILOU
CONSEIL DEPARTEMENTAL
PRESIDENCE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
AVIS N°001/DK/CD/P/CGMP2018
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE PROVISoire
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU KOUILOU EN R+2

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement local 2018, le Conseil Départemental du Kouilou entend, par le biais de la cellule de Gestion des Marchés Publics, procéder à la construction de son siège provisoire à Loango.

1-Le Conseil Départemental du Kouilou sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la construction dudit édifice qui inclut les travaux suivants :

- Construction du bâtiment principal ;
- Bâtiment secondaire (guérites) ;
- Clôture.

2-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des dossiers d'appel d'offres les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h00 à l'adresse susmentionnée auprès du Conseil Départemental du Kouilou (cellule de gestion des marchés publics), sis à l'Hôtel de la Préfecture de Pointe-Noire, deuxième étage - B.P. : 1302. Tél. : 06.614.34.27 / 05.524.61.20

3-Les exigences en matière de qualification sont :

- a) Une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
 - b) La liste de matériel à affecter au projet ;
 - c) La capacité d'accès aux crédits ;
- 4-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Conseil

Département du Kouilou (cellule de gestion des marchés publics), deuxième étage, Hôtel de la Préfecture de Pointe-Noire ; Tél. : 06.614.34.27 / 05.524.61.20 ; B.P. : 1302 ; Contre un montant non-remboursable de : Six cent mille (600.000) Francs CFA.

Le mode de paiement se fera soit par chèque, soit en espèce.

5-Les offres devront être soumises en cinq (05) exemplaires dont un original portant la mention « ORIGINAL » et quatre (04) copies, le tout placé dans une enveloppe cachetée à l'adresse ci-après : Conseil Départemental du Kouilou, Cellule de gestion des marchés publics ; deuxième étage, HOTEL DE LA PREFECTURE DE POINTE-NOIRE, Tél. : 06.614.34.27 / 05.524.61.20 ; B.P. : 1032, à partir du mardi 5 juin 2018 et au plus tard le jeudi 5 juillet 2018 à 14 heures.

6-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le vendredi 06 juillet 2018 à 10 heures en présence des représentants des candidats à l'adresse sus-indiquée.

7-Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 19% de la valeur du coût du marché.

Fait à Loango, le 13 Mai 2018

Le Président du Conseil départemental du Kouilou, Personne responsable des marchés publics, Alexandre MABIALA

IN MEMORIAM

11 mai 2015- 11 mai 2018, trois ans sont passés déjà, depuis que disparaissait le lieutenant Daniel Obianfouna. Que la grande famille de la police nationale, les familles Obianfouna, Elion, Dou-niama, ainsi que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.

**REMERCIEMENTS**

Suite au décès de Mme Ngandounou née Ouanetongo Véronique, survenu le 7 mai 2018 au CHU de Brazzaville, son époux Basile Ngandounou, ses enfants Rina, Steph, Adam, Christa, Dany et Carline remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie par leur soutien multiforme. Que M. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'Emploi, les membres de son cabinet et l'ensemble de son personnel soient également remerciés et trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude pour leur compassion et leur assistance. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme étant personnellement adressés à chacun.

DIPLOMATIE

Le Nigeria inquiet pour ses parcelles acquises à Kinshasa

La représentation diplomatique du pays tire la sonnette d'alarme après que des personnes se déclarant du parquet ont laissé un avis aux habitants d'une de ses propriétés acquises dans la capitale congolaise, les appelant à s'apprêter pour déguerpir.

Après les épisodes du déguerpissement illégal et la récupération d'une des parcelles de l'ambassade du Nigeria situées dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, la représentation nigérienne continue à craindre pour le reste de ses propriétés.

Des sources proches de cette ambassade indiquent que des personnes se déclarant du parquet sont passées dans une parcelle située au numéro 39 de l'avenue Pumbu, à Gombe, où elles ont demandé aux occupants de s'apprêter à déguerpir. Les habitants de cette propriété du Nigeria, avisés, leur auraient demandé

de s'adresser au ministère congolais des Affaires étrangères, en notant que cette parcelle querrellée appartient bel et bien à l'ambassade du Nigeria en RDC, qui l'avait acquise depuis 1962.

Devant cette énième tentative d'exproprier ses biens acquis en bonne et due forme en République démocratique du Congo (RDC), la représentation nigérienne prévient encore l'opinion sur ses acquisitions situées dans la commune de la Gombe. Elle rappelle, en effet, à l'opinion que ces parcelles situées au numéro 141 du Boulevard du 30-juin, acquises depuis 1962, et au numéro 112, acquises depuis 1963, celle située au numéro 47 de l'avenue de la Justice, acquise depuis 1962, celles du numéros 23A/23B et 32 de l'avenue Lemera (ex-3Z), ainsi que celle du numéro 39 de l'avenue Pumbu, achetée depuis 1962, sont des biens de

la République du Nigeria. Pour cette représentation diplomatique, celui qui se laisserait abusé, en achetant l'une de ces propriétés auprès de ces personnes qui les convoitent, ne s'en prendra qu'à lui-même, parce qu'il aura perdu son argent. Rappelons qu'en avril dernier, la famille du consul nigérien en RDC, habitant dans une des parcelles citées, avait été victime d'un déguerpissement par les éléments de la Police nationale congolaise (PNC), en présence du bourgmestre de la Gombe, Dolly Makambo. La Fondation Bill-Clin-ton pour la paix (FBCP), qui avait donné cette information, avait condamné cette action menée sans qu'il y ait, au départ, un dossier judiciaire ouvert ni un jugement qui pouvait la permettre. La FBCP avait, dans son communiqué, déploré « la manière brutale en violation de l'Ac-

cord de Vienne », dont la PNC avait fait déployer ses éléments pour accomplir cette mission. En délogeant cette famille de la chargée d'Affaires du Nigeria, les policiers commis à cette tâche auraient, en même temps, endommagé certains biens et enlevé le drapeau du Nigeria qui flottait dans la parcelle, avait indiqué l'ONG.

Après avoir récupéré cette parcelle, l'ambassadeur avait martelé que les biens acquis par la République du Nigeria en RDC n'étaient pas à aliéner. Pour sa part, la FBCP avait demandé aux autorités compétentes de la RDC de mener une enquête sérieuse sur cette affaire qui risquait d'entamer les relations diplomatiques avec le Nigeria.

Lucien Dianzenza

MAGISTRATURE

Des ONG dénoncent le laxisme dans l'administration de la justice

La société civile relève des indices de la politique de deux poids, deux mesures et appelle la hiérarchie du secteur à remettre les choses dans la voie en vue de garantir « les principes d'équité et d'impartialité qui doivent fonder toute décision de justice. »

Après la décision du chef de l'État révoquant près de trois cents magistrats et toutes les conséquences qui s'en sont suivies, la magistrature congolaise fait encore parler d'elle. Un collectif d'ONG vient, en effet, relever des indices de la politique de deux poids, deux mesures, dans l'administration de la justice en République démocratique du Congo (RDC).

Dans un point de presse tenue à Kinshasa, un regroupement de six associations œuvrant dans le secteur de la défense des droits de l'homme s'est dit préoccupé par la manière dont la justice est administrée dans le pays, « en violation grave des principes d'équité et d'impartialité qui doivent fonder toute décision de justice ». Ce collectif dit avoir relevé, avec la plus grande amertume, un degré élevé de complaisance, de légèreté et de laxisme dans l'administration de la justice ainsi qu'illustrerait le contenu de plusieurs décisions rendues par les cours, tribunaux et parquets. « Plus de la moitié de décisions rendues par les magistrats ne résistent pas à une analyse juridique, à la foi sérieuse et profonde, de la part des justiciables et non justiciables et de leurs conseils », a fait remarquer ce regroupement.

Une pratique de « Ngulu » dans la magistrature

Ce collectif a dit épingler à la volée une affaire inscrite sous RMP 9854/PG/KAD. PG/Gombe, dans laquelle un magistrat ferait voyager des personnes sous les identités de ses collègues magistrats. Promettant de rendre public, dans les tout prochains jours, le tableau synoptique de l'état de justice en RDC, ces ONG, s'appuyant sur le monitoring et l'observation des différents procès dans les parquets, cours et tribunaux, ont indiqué, au hasard, le cas qui opposerait les magistrats Gayry N'silu Diakeleka et



Emmanuel Cole et Mertins Lopombo Munza de la FBCP, lors de la conférence de presse, photo Adiac

Ange Ntoto Mbikila à leur collègue Gilbert Mwamba Mwamba devant le parquet général de Kinshasa/Gombe.

Elles ont soutenu, en effet, que le magistrat Gilbert Mwamba Mwamba organiserait au sein du parquet, avec la complicité de certains membres de sa hiérarchie, l'opération dite « Ngulu », se servant de l'identité des vrais magistrats (nom, matricule, grade) pour faire voyager vers l'Europe et l'Amérique certaines personnes en leur attribuant la qualité de magistrat. « Il leur fait bénéficier des ordres de mission du Conseil supérieur de la magistrature dont certains sont réputés faux et obtient pour eux des visas en lieu et place de vrais magistrats, et se fait payer par le budget », ont admis ces ONG.

Un comportement qui frise la complaisance

Le collectif se dit choqué de constater que cette affaire, portée devant la justice de qui on attend une décision à la fois punitive et pédagogique pour décourager ce genre de comportement, aurait été traitée à la légère, frisant la complaisance et la corruption, alors que l'instruction avait retenu l'infraction de faux et usage de faux contre le délinquant. En plus de cette infraction prévue et punie par l'article 124 du Code pénal livre II de cinq ans, le collectif

Des victimes suppliciées

À en croire ces ONG, en dépit de ce désastre causé par ces actes, un faux dossier aurait été ouvert sous le RMP 9980/PG/KAD où une autre personne reconnaîtrait « à l'aveuglette » les faits reprochés au magistrat concerné, avec des déclarations teintées de contradictions au cours de son audition.

Citant les enquêtes réalisées sur le terrain, ce regroupement a indiqué que les victimes, c'est-à-dire les vrais magistrats dont les identités ont été utilisées contre leur gré dans cette opération de « Ngulu », seraient considérées par les ambassades comme des faussaires. « Leurs comptes bancaires sont bloqués, elles sont interdites d'accès à l'espace Schengen et sont victimes d'autres conséquences », a signifié le collectif, qui a ajouté que ces magistrats sont abandonnés à leur triste sort, sous l'indifférence de leur hiérarchie commune. « Et pour couronner le tout, la requête expresse faite depuis plus de deux semaines au Parquet général de la République tendant à demander ledit dossier en communication afin de pallier les insuffisances d'instruction est demeurée, jusqu'à ce jour, lettre morte », ont déploré les ONG qui attendent du ministre de la Justice de veiller à ce que la justice soit rendue dans le strict respect des règles d'équité et d'impartialité. Ces organisations exhortent, par ailleurs, les magistrats appelés à dire le droit à observer scrupuleusement les principes et obligations liés à leurs devoirs. Elles ont également appelé le Conseil supérieur de la magistrature à prononcer impérativement des sanctions à l'encontre des magistrats complaisants, légers et laxistes. Pour elles, l'affaire relevée doit être fixée devant une juridiction autre que celle de la Gombe pour raison d'impartialité. S'agissant des magistrats victimes, ces ONG attendent qu'elles soient innocentées par un procès pour que ce jugement serve de soubassement auprès des ambassades afin de « blanchir » leurs dossiers et permettre la levée de la mesure d'interdiction d'entrée dans leurs territoires respectifs, qui frappe les victimes.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

Delphin Bateko plaide pour la prise en compte des fondamentaux du secteur

Archiviste de formation, le chercheur et animateur à «Radio 7» émettant à Kinshasa affirme que les organes de presse meurent en silence dans le pays, faute d'organisation. Aussi met-il en exergue les quatre piliers de leur fonctionnement, notamment informer, promouvoir, administrer et conserver.

Les médias se meurent en silence en République démocratique du Congo (RDC), relève Delphin Bateko, dans une étude publiée dans son blog personnel. « Dans son rapport de la première journée de la rencontre de Bondeko à Kinshasa, en septembre 2003, l'Union nationale de la presse au Congo a fait remarquer que la génération actuelle des journalistes évolue en amateur en quête du sensationnel et s'illustre dans la mauvaise gestion des organes de presse », souligne d'emblée le chercheur. Cette situation est toujours d'actualité, car, dit-il, les médias congolais n'ont pas d'avenir, faute d'organisation. Et leur chiffre d'affaires est en baisse, selon un constat fait sur le terrain. Ils sont devenus des « médias d'annonces ou de faits » et non des médias qui veillent sur les événements. Pour sortir de cette situation, les médias sont obligés de faire l'auto-évaluation de leur organisation, en se fondant sur quatre verbes, piliers de leur fonctionnement, à savoir informer, promouvoir, administrer et conserver. Ces quatre verbes-clés déterminent la gouvernance, l'efficacité des médias et, surtout, l'augmentation de leur chiffre d'affaires. « Un média ne peut fonctionner sans informer, sans promouvoir ses annonceurs, sans administrer son personnel et sans conserver sa documentation et ses archives », soutient Delphin Bateko, convaincu qu'En RDC, les médias ne font qu'informer et promouvoir.

Informer...

Historiquement, rappelle-t-il, les médias au Congo existent depuis l'époque coloniale: la presse écrite en 1891, la radio vers 1940 et la télévision à partir de 1966. Les médias en ligne, eux, sont apparus dans le pays vers la fin des années 1990 et la télévision numérique terrestre n'est pas encore vraiment opérationnelle. Les nouveaux médias, note Delphin Bateko, exigent plus d'émulation et de rapidité que le journalisme classique. Mais

jusqu'à-là, aucune institution universitaire en RDC n'a encore pris en compte les médias sur la base des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la formation des étudiants, stigmatise le chercheur. Au cours d'une conférence au Centre culturel américain, les participants voulaient savoir ce que gagnent les éditeurs des journaux en Afrique lorsque le site web américain www.allafrique.com utilise leurs informations. William Strassberger, du bureau Afrique du Département d'Etat américain, déclarait le 6 mai 2009 : « Ce site web avait pris des engagements avec certains éditeurs africains afin que leurs informations y soient placés. Mais payant ».

Delphin Bateko a également parlé de la mutation du journalisme classique vers le journalisme scientifique, alors que la formation journalistique s'oriente beaucoup plus vers la presse audiovisuelle qu'écrite. « C'est pour cette raison que la presse écrite est en train de disparaître, faute de journalistes qui maîtrisent l'écriture », constate-t-il. Et de faire savoir que certains observateurs pensent que la formation actuelle est plus du domaine de la « médiologie » (science qui étudie les médias) que dans l'écriture communicationnelle. Pourtant, l'écriture est la racine pivotante des sciences de la communication et de l'information. L'information est aussi une source financière pour le journaliste et la rédaction.

Promouvoir, administrer et conserver ...

S'agissant de la promotion, souligne Delphin Bateko, les médias n'ont que des services de publicité et non de marketing. Ce service de « marketing » est parfois incapable de faire la chasse aux publicités. Il mentionne le mémoire de licence (B+5) de Galvanie Pinzi, à l'Université catholique du Congo. Celle-ci constate que la majorité de publicités diffusées dans les médias de Kinshasa n'est pas l'effort des agents de marketing, mais plutôt des annonceurs eux-mêmes et parfois des journalistes. «... pour ce qui est de la recherche de la publicité, les agents de ce service sont sédentaires, attendant la publicité au bureau. C'est la notoriété de ces médias qui fait que les annonceurs viennent jusqu'à leurs bureaux avec leurs annonces », fait-elle savoir. Et Bateko d'attester : « Scientifique-



Delphin Bateko Moyikoli, chercheur, archiviste de formation et animateur --radio à Kinshasa.

ment parlant, l'immobilisme du service de marketing dans la presse serait dû au manque de méthodes et techniques de marketing appropriées, comme l'analyse Swot qui consiste à étudier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces dans l'organisation ».

Il revient aux patrons des médias de réorganiser le service de marketing afin d'augmenter le chiffre d'affaires de leurs entreprises, conseille-t-il. En outre, poursuit-il, parmi les sources financières d'une entreprise de presse, il y a aussi la vente de journaux. Actuellement à Kinshasa, les journaux ne se vendent plus, faute d'acheteurs. Même les institutions officielles ne sont plus abonnées, à cela s'ajoute, selon lui, l'inexistence de la culture de la lecture libre dans le pays. L'administration est un cas très négligé dans la majorité de médias de Kinshasa, indique-t-il, précisant qu'elle est le cerveau moteur d'un système mais il est parfois difficile à ces médias de trouver des dossiers sur les identités de leur propre personnel. Selon le rapport d'activités de l'ONG African media institute 2004, le service du personnel est quasiment inexistant dans les médias congolais. Très souvent, le directeur de publication fait office de chef du personnel. À ce titre, il doit remplir les formalités de déclaration aux impôts et à la sécurité sociale, mais comme les organes de presse

privés en RDC fonctionnent sans convention collective, cette fonction est sans importance, stigmatise le chercheur.

Quant à la conservation, Delphin Bateko indique que les médias congolais ont le devoir de tenir leurs archives, prévenant qu'un média sans ses archives est dépourvu de backgrouds comme l'indique le blog spécialisé en documentation (archives, bibliothèque, documentation et bibliologie) [www. http://archivistebateko.canalblog.com](http://www.archivistebateko.canalblog.com). À Kinshasa comme dans l'ensemble du pays, la plupart des médias ne parviennent pas à bien gérer et conserver leurs archives, les Congolais en général n'ayant pas cette culture, dit-il. « Au moment où les médias à travers le monde luttent pour conserver leur quatrième pouvoir en informant, analysant, rappelant

et veillant sur les événements, en RDC, les médias ne font qu'annoncer des informations », laisse-t-il entendre.

« Les archives et la documentation dans les médias jouent un rôle de sentinelle et de veille. Elles sont le métaschème de la rédaction. Leur mission est de définir la politique de conservation et gestion des documents. Dans cette approche, il faut conserver tous les documents utilisés par la rédaction (les conducteurs, les discours, les rapports, les anciennes productions, photo...). Dans le service de marketing et commercial, il est recommandé de classer les factures avec les pages de photocopie des journaux ou les documents du texte de l'annonceur) et, dans le service d'administration, d'analyser bibliologiquement le dossier du personnel en le classant par rapport aux indices préétablis. Sans oublier la conservation des documents essentiels de l'entreprise », insiste Delphin Bateko. La vie des médias en RDC évolue dans une période vraisemblablement trouble parce que ceux qui sont censés informer et former le public ne sont pas généralement cheillés sur la rigueur, la compétence et le savoir. Les organisations qui soutiennent des médias congolais s'impliquent dans la sauvegarde et, surtout, la création de la culture de conservation des archives de médias, conclut-il.

Martin Engimo

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'absence de consensus fait craindre un dérapage

La Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (Symocél) relève des controverses et un manque d'accord des parties prenantes à propos de la machine à voter et du fichier électoral.

Le processus électoral en cours est loin de rassurer, nonobstant les assurances émises par une certaine classe politique qui croit en la tenue effective des scrutins d'ici au 23 décembre, conformément au calendrier de la Commission électorale nationale indépendante. Des appréhensions sont énormes quant à l'aboutisse-

ment heureux de ce processus, à cause de l'absence de consensus entre les parties prenantes sur certaines options qui y sont étroitement liées. Tel est le constat fait par la Symocél. Les responsables de cette ONG se sont exprimés devant la presse, le 30 mai. Ils redoutent l'évolution du processus électoral au regard de sa gestion en cours qui, d'après eux, s'écarte de la consolidation de la démocratie.

Sur deux points majeurs, en l'occurrence le fichier électoral et la machine à voter, la Symocél stigmatise l'absence d'un accord,

avec le risque d'empiéter sur un processus déjà en si bon chemin. À ce sujet, le rapport de la mission d'observation électorale de cette association a indiqué que les chiffres publiés par la Centrale électorale ont démontré des accroissements inquiétants du nombre d'électeurs dans certaines provinces. Pour l'association, ce fichier électoral, quoiqu'ayant déjà obtenu le quitus des experts de la francophonie, pose problème eu égard aux contestations qui fusent de partout. Et de conclure que la répartition des sièges telle qu'effec-

tuée s'est opérée sur la base d'un fichier instable.

Les mêmes appréhensions concernent la machine à voter qui, actuellement, fait l'objet d'une vive controverse entre acteurs politiques. « Cette situation fragilise le consensus nécessaire à la tenue d'élections crédibles et apaisées. L'abandon de cette machine ne préjudicie aucune contrainte du calendrier électoral », note l'association.

L'autre anomalie décelée dans le processus électoral en cours concerne la liste des partis et regroupements politiques pu-

blée, selon Symocél, en violation de l'article 54 de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Cette liste consacrerait la continuité du dédoublement des partis politiques avec, à la clé, l'omission de certains partis politiques, estime la Symocél qui épingle aussi des violations des libertés de manifester et des droits humains parmi les facteurs perturbateurs du processus électoral. D'où son exhortation aux parties prenantes pour s'impliquer davantage dans le processus et à se l'approprier en l'améliorant.

Alain Diasso

APPUI AUX COMMUNAUTÉS RURALES

Caritas Lisala va fournir de l'eau potable aux peuples autochtones de Lokalema

L'ONG catholique met en oeuvre un projet qui vise à augmenter le faible taux d'accès à l'eau par la réalisation de dix puits de forage manuel et à promouvoir, auprès des bénéficiaires, une éducation à l'hygiène et l'assainissement.

Le projet cible les peuples autochtones de la paroisse Saint-François-Xavier de Lokalema du diocèse de Lisala, dans la province de la Mongala. Il bénéficie d'un financement de cinquante mille six cents euros, obtenu de la Fondation Kindermissionswerk/Allemagne. Démarré depuis mars dernier pour une durée de douze mois, ce projet est exécuté dans le territoire de Bongandanga, secteur de Bososimba, et intéresse dix sites identifiés en pleine forêt.

L'abbé Paulin Azima Libongo, coordonnateur de Caritas-Développement Lisala, est optimiste quant à son aboutissement: « Il y a espoir que cela ira de l'avant. Nous pensons aussi disponibiliser quelques outils aratoires dans les sites, une activité qui n'a pas été prévue au départ pour creuser les trous à ordures et des latrines traditionnelles », a-t-il fait savoir.

Ce projet se réalise à travers la sensibilisation et la construction des ouvrages, dont les puits de forage, qui commencent



L'abbé Paulin Azima Libongo posant avec les enfants à Lisala

à partir du quatrième mois. Pour mieux mener les travaux, un comité local composé des autorités coutumières ainsi que de quelques notabilités locales, parmi lesquelles des jeunes et des femmes, a été mis sur pied dans chaque site.

Les peuples autochtones résidant dans les sites sont privilégiés pour faire la sensibilisation. « Nous avons commencé par for-

mer les sensibilisateurs qui feraient du porte-à-porte et des mobilisateurs agissant souvent dans les milieux publics, marchés, églises et écoles », a indiqué le coordonnateur de Caritas-Développement Lisala. Ces acteurs sont gérés par une association des peuples autochtones travaillant en partenariat avec Caritas-Développement Lisala qui descend sur le terrain

pour le suivi.

L'exécution de ce projet permettra à ces peuples autochtones, autrement dits pygmées, de résoudre l'épineux problème d'accès à l'eau potable et aux pratiques d'hygiène et d'assainissement de base. Chaque année, d'ailleurs, de nombreuses personnes, des enfants pour la plupart, meurent des suites de maladies hydro-fécales par le manque de structures d'alimentation en eau potable. Ces pygmées n'ont aucun puits de forage et les rares sources d'eau qui existent dans leur environnement ne sont pas aménagées et se situent très loin des ménages. On note également le manque de latrines hygiéniques et d'installations d'assainissement (par exemple, les poubelles) dans les ménages. À tout cela s'ajoute une faible sensibilisation au respect des pratiques d'hygiène de base. Les bénéficiaires directs de ce projet sont ainsi 2 244 enfants de 0 à 5 ans et 2 564 autres de 6 à 17 ans. Par ailleurs, 1 352 femmes et 1 336 hommes de dix sites des peuples autochtones de Lokalema constituent les bénéficiaires indirects de ce projet.

Blandine Lusimana

PRÉSIDENTIELLE 2018

La Dynamique de l'opposition investit Martin Fayulu

La plate-forme politique a choisi son candidat au scrutin de décembre, le 30 mai à Kinshasa, au terme de sa troisième convention.

Un nouveau candidat président de la République vient grossir les rangs de l'opposition. Après les prétendants déjà connus à la magistrature suprême pour le compte de l'opposition, c'est au tour de Martin Fayulu, coordonnateur de la Dynamique de l'opposition, d'afficher clairement ses ambitions. C'était au cours de la troisième convention de son regroupement politique qu'il a annoncé sa candidature à la présidentielle de décembre. Devant des membres de ce qui est dorénavant devenu une plate-forme électorale soutenant sa candidature, Martin Fayulu s'est déclaré ouvert aux discussions pour

aboutir au choix d'un candidat unique de l'opposition pour cette échéance.

Egrenant quelques articulations de son programme intitulé « Investir dans le citoyen pour développer la RDC », il a laissé entendre que celui-ci comprend six axes, à savoir le social, le libéralisme, la citoyenneté, le pacte pour le développement, la bonne gouvernance, la réconciliation nationale et le principe gagnant-gagnant.

Martin Fayulu prône un système qui allie les atouts du marché et les bienfaits de la régulation de l'État dans l'économie pour éviter, dit-il, les effets pervers de la société. Il soutient la mise en place d'une stratégie de croissance visant à réduire la pauvreté. La bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et

toutes les antivaleurs constituent également un champ d'action qu'il entend exploiter avec la rigueur qu'il faut.

Evoquant les enjeux politiques actuels, no-



Martin Fayulu

tamment le fichier électoral, Martin Fayulu a carrément rejeté les résultats de l'audit mené par les experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), tout en exigeant la radiation de près de dix millions d'enrôlés sans empreintes et avec empreintes incomplètes. « Nous marquons notre désaccord total avec la conclusion de l'OIF après l'audit du fichier électoral. Cet audit a clairement démontré le caractère de faux de ce fichier », a-t-il soutenu. « C'est pourquoi, à la lumière de tous les signaux négatifs et plus qu'inquiétants que la mouvance kabiliste nous envoie, la transition sans Kabila est une urgence. Cette option sera d'avance renforcée si les élections ne sont pas organisées cette année », a-t-il ajouté.

Alain Diasso

MUSIQUE

Dadju s'offre une escapade en RDC pour deux concerts

Non inscrits dans l'agenda de sa tournée actuelle, le « G20 Tour » lancé le 23 mars à Toulouse, en France, les deux prochains shows de l'interprète de Reine sont annoncés pour les 3 et 4 août, respectivement à Lubumbashi et Kinshasa.

Il semble que l'enfant du pays, sans y être né, a tout de même le mal du pays. Il est donc compréhensible que la tentation d'y revenir une seconde fois, alors qu'il est en pleine tournée, ait été plus forte que tout. En effet, c'est vraisemblablement une escapade que Dadju s'offre entre deux dates, à savoir le 25 juillet aux Arènes de Béziers et le 13 août au Théâtre de Verdure, Le Lavandou.

Les concerts qu'il entend livrer les 3 et 4 août, annoncés depuis la première quinzaine de mai, sont déjà très attendus. Pour ce deuxième voyage en République démocratique du Congo,

sa première destination sera Lubumbashi. C'est le lendemain qu'il prendra l'avion pour Kinshasa où il compte encore plus de fans. Il semble, d'ailleurs, que le public l'y attend déjà de pied ferme. Pour plusieurs, le premier concert de la jeune star leur avait laissé un arrière-goût de trop peu. Ce show du 29 juillet 2017 avait lancé le G20 Tour Africa Tour part 1. Cette tournée consacrée à son premier album *Gentleman 2*, il l'avait achevée à N'Djamena, le 31 décembre.

Après une première scène exceptionnelle à Kinshasa, Dadju a décidé d'y revenir une année après. Difficile, après ce moment significatif pour le fils de Djuna Djanana d'en rester là. Aussi, pour cette fois, il est carrément question de deux dates et de deux villes. En effet, ce concert qui marquait une sorte de « retour » au pays de ses parents, il l'avait vécu sûrement avec plus d'émotions que le public. À cet effet,

il avait fait un post sur les réseaux sociaux qui en disait assez long : « Mes parents ont quitté le bled il y a des années, je suis né quelque temps après en France... Vingt-six ans plus tard, je monte sur scène à Kinshasa pour chanter devant la famille de mes parents et des milliers de personnes... C'est Dieu qui fait !!! Kin, c'est clairement chez moi ». La virée de Dadju dans la capitale va devancer de quelques mois celle de son aîné, Maître Gims, annoncée pour décembre. Et pour sûr, il paraît que ce sera foule car il nous revient que ce concert sera d'entrée libre, donc gratuit et ouvert à qui le voudra.



Dadju

Nioni Masela

MUSIQUE

Iyenga suscite de l'admiration dans l'arène musicale congolaise

Alors que les mélomanes la découvrent grâce au single *Désolé*, déjà diffusé peu avant la sortie, le 25 mai, de son premier album, *Lonkaya*, la jeune chanteuse a la bénédiction de plusieurs de ses aînés sur qui sa voix a fait grand effet, notamment Mbiliala Bel avec qui elle a même réalisé un remarquable *featuring*.

Native de Dikila, contrée située sur le territoire Bongandanga, dans la province de l'Équateur, Iyenga passe pour une nouvelle valeur indéniable de la musique congolaise. En tout cas, plusieurs grands noms en sont convaincus, à commencer par son parolier Eldorado. C'est de lui qu'elle tient *Désolé*. Il semble, d'ailleurs, avoir été le premier séduit par le talent de la jeune artiste et ne s'est pas gardé de le signifier. « *Je suis parolier, j'écris des chansons et j'en donne. Mais le jour où j'ai entendu cette dame finir de chanter cette chanson, j'ai pleuré. Mais c'était des larmes de joie, de soulagement et d'étonnement, parce que je ne pensais pas entendre à nouveau une voix de ce genre de nos jours. En l'écoutant, j'ai ressenti toute sa profondeur dans mon cœur* », a-t-il témoigné.

Désolé, premier single de l'album *Lonkaya* disponible sur les plates-formes de téléchargement et en streaming, figurait déjà sur la playlist de la Radio Okapi depuis quelques mois. Dans l'attente du support physique, Iyenga assure personnellement la promotion de son œuvre et apparaît presque au quotidien sur le petit écran, faisant le tour des télévisions de la ville. Mais, avant cela, dans un mini documentaire sur le net, l'on entend plusieurs grandes figures de la musique congolaise affirmer avoir fait une belle découverte.



Iyenga

Loin de passer inaperçu, son look, mieux sa coiffure à l'ancienne, remise au goût du jour avec la vogue nappy actuelle, y est déjà un peu pour quelque chose avant que l'on découvre l'immense talent d'Iyenga. Ainsi, c'est coiffée de six longues « antennes », ces tresses faites au fil qu'elle porte dressées sur sa tête, qu'elle fait une apparition remarquable dans l'arène musicale. Alexia Waku dit ressentir « des frissons », rien qu'à penser à elle, « *parce qu'elle a une voix exceptionnelle. Une voix très, très profonde avec énormément de maturité, une voix invitante. Elle chante super bien, elle est authentique. C'est de la grande musique, on y retrouve les valeurs artistiques, l'intelligence musicale* ».

Manda Tchewwa lui voit une sorte de filiation avec une des premières grandes chanteuses congolaises, Lucie Eyenga. Pour ce grand pionnier de la chronique musicale, il n'y a point de doute. « *Elle est sur les traces de sa grand-mère, Lucie Eyenga.*

L'on peut être amusé par le jeu de l'allitération, mais il s'agit bien de deux voix surgies dans la musique congolaise à deux époques différentes. L'une, autour des années 1950 et l'autre, il n'y a pas longtemps, entre 2013-2014. Cette nouvelle voix s'appelle Iyenga, une voix, une nouvelle étoile dans le firmament de la musique congolaise dénichée par une oreille tout à fait instruite, experte, érudite, c'est celle de Zola Tempo », soutient le chroniqueur culturel.

C'est la même considération que lui porte la Cléopâtre Mbiliala Bel qui, après avoir chanté avec elle dans *Esengo Esengo*, n'a pu qu'en dire tout le bien qu'elle en pense.

« *Elle a une voix magnifique. Qu'elle soit patiente et travailleuse avec beaucoup de sérieux. J'accorde beaucoup de chance à notre fille, c'est une future étoile* », a-t-elle indiqué.

Une production internationale

Le ravissement du grand Lokua Kanza prouve que la future star ne l'a pas laissé indifférent. « *Je suis tombé fou amoureux de la voix. Non seulement elle est magnifique, mais il y a une histoire, c'est quelqu'un qui a une vie. Car, dans notre métier, ça ne suffit pas d'avoir une belle voix, mais il faut aussi avoir une vie, de la matière* », admet-il.

Maman Miki est assurément l'un des titres auquel faisait alors référence le chanteur doté d'une indéniable sensibilité artistique. Iyenga y parle de sa mère avec qui elle n'a pas vécu. Le clip en noir et blanc, où l'on y voit notamment une petite fille en pleurs, est juste émouvant. Chantée en partie

en mongo, sa langue maternelle, la chanson ne laisse pas imperturbable l'oreille qui l'entend. C'est sûrement à cela que fait notamment allusion Alexia Waku disant : « *Moi, elle me touche énormément. Je crois que vous allez tous être remplis d'émotions, parce que c'est une personne remplie d'émotions et qui le transmet* ».

Lokua Kanza ne fait pas que l'apprécier. « *Je crois beaucoup en Iyenga, cette fille va aller très loin. Il suffit seulement que Dieu lui donne la vie, parce que le talent y est. Et comme elle est entre de bonnes mains, je crois qu'elle va aller loin* », a-t-il affirmé.

Pour le célèbre arrangeur et réalisateur d'albums, Maïka Munan, « *Iyenga est une chanteuse qui évoque cette nouvelle génération des chanteuses qui considèrent le chant comme un métier* ». Ce d'autant plus que « *nous sommes à une époque où l'on confond beaucoup le visuel et l'audio, c'est-à-dire que l'on pense que pour faire une belle carrière de chanteuse, il faut faire de beaux clips* ». Il se réjouit d'avoir « *affaire à une chanteuse qui a une voix et qui, de surcroît, bénéficie d'un encadrement* ».

Normal, dès lors qu'Alexia tienne *Lonkaya* pour « *une production internationale* » qui survient alors que le pays « *était en manque d'artistes de ce genre, de produits de la sorte* ». Maïka reconnaît que son arrangeur et producteur, Zola Tempo, y a mis de l'énergie car « *c'est un travail de longue haleine. Elle a de la persévérance dans le travail* ». L'on comprend mieux que le JazzKif ait choisi de la programmer au côté des trois têtes d'affiche de sa douzième édition, à savoir Oumou Sangaré, Charlotte Dipanda et Ayo.

Nioni Masela

LINAFOOT/PLAY-OFF

Lupopo s'impose face à Bazano à Lubumbashi

La manche retour de la compétition prend déjà sa vitesse de croisière et le ministère des Sports a finalement accordé à la Fédération congolaise de football association (Fécofa) une dérogation pour proroger la saison sportive de quarante-cinq jours.

Le 30 mai 2018, au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a enregistré sa deuxième victoire consécutive. Le club, désormais dirigé par l'entraîneur Franklin Kimbongila (résident à Bruxelles et ancien de FC Renaissance du Congo de Kinshasa), a battu la Jeunesse sportive Groupe Bazano par deux buts à zéro. Le buteur Trésor Kanku a signé le doublé gagnant de la partie en faveur des Cheminots du Katanga, qui confortent leur quatrième place au classement.

L'on note que pour ce match, Franklin Kimbongila a fait confiance au gardien de but international rwandais, Justin Ndikumana, et dans le champ, Kapayi Masuda, Exoucia Moanda, Patrick Mpata, Trésor Kanku, Mike Lutumba, Beverly Makangila, Messi Makuba Ngaba, Emmanuel Asiri et Manix Nengelwa. Likango, Shasha, Masamba, Omam Ngapani, Dieubeni Ndongala et Thierry Mbala ont débuté sur le banc.

Du côté de la JS Groupe Bazano, le coach Baylon Kabongolo



Une vue du match remporté par Lupopo face Rangers à Kinshasa

Mbaya a placé Dimbu Maleki dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé Kaseya Elameji, Belo Landa, Bofey Lokoy, Nzinga Meleki, Musikeme, Twite Banza, Kimvuidi Ntikumbuka, Mundele Nganga, Junior Mbele et Kiala Nsingani. Les joueurs ayant débuté sur le banc des remplaçants ont été Nketani Masiala, Lutumba Asua, Olivier Kabangu, Moïse Ambunga, Kabiru Ishola, Zemena Mbunga et Tshomba Mibanda. Avant cette victoire, Lupopo s'est imposé à Kinshasa face à l'AC Rangers par un but à zéro, une

réalisation du même bourreau, Trésor Kanku. Signalons que le FC Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi a récemment remercié les joueurs Manassé Mutatu Mbedi, Kwenge Kwenge, Héritier Makambo, Mwamba Nzambi et Gradi Kyala, qui n'entrent pas dans la philosophie de l'entraîneur Franklin Kimbongila. Ayant l'obligation de résultat, ce dernier a limité son effectif à vingt-cinq joueurs; une proposition approuvée par le dirigeant du club, Faustin Bokonda.

Martin Enyimo

ENVIRONNEMENT

Des leaders religieux vont s'investir dans la protection des forêts

Des chefs religieux de Kinshasa ont discuté, le 30 mai, sur des possibilités du lancement en RDC de l'initiative interconfessionnelle pour la préservation des forêts tropicales.

La rencontre a réuni plusieurs délégués de l'Église du Christ au Congo et de la Commission épiscopale pour les ressources naturelles. À l'issue de celle-ci, ils ont levé l'option d'informer le public sur l'existence de cette initiative, avant d'entreprendre les actions liées à son lancement. Cette initiative, note-t-on, a été lancée en juin 2017 à Oslo, en Norvège, avec la participation des chefs religieux du monde entier et des représentants des peuples autochtones à l'issue de la Conférence mondiale des religions pour la paix.

Parrainée par l'ONU, cette conférence à laquelle avaient pris part des responsables religieux musulmans, juifs, chrétiens, hindous, bouddhistes et taoïstes et des représentants des communautés autochtones, était axée sur le sort des forêts tropicales qui regorgent 92% d'espèces animales et végétales de la planète.

Les participants à cette rencontre inspirée en partie par l'Encyclique du pape François, le Laudato si, avaient, à travers des entretiens avec les peuples autochtones, envisagé cette initiative en vue d'apporter une attention morale nécessaire et l'engagement spirituel aux efforts mondiaux dans la lutte pour la protection des forêts tropicales fondamentales pour la vie humaine et la santé de la planète.

Tout en soulignant que la protection de ces forêts était fondamentale pour stopper le changement climatique, ils avaient notamment recommandé l'engagement à créer une alliance internationale et multiconfessionnelle en faveur des forêts tropicales, à former leurs dirigeants et à éduquer les fidèles sur l'urgence de protéger ces forêts, au partage des connaissances issues du savoir traditionnel et de la science au service de la vérité. Les participants avaient, en outre, évoqué les avantages spirituels, environnementaux, sociaux et économiques que fournissent les forêts tropicales du monde et mis l'accent sur la responsabilité éthique et morale commune de l'humanité de protéger les forêts tropicales.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Dix-sept joueurs, dont douze locaux, en rassemblement à Lisses

Partie hier de Brazzaville, la délégation congolaise a rejoint ce jeudi son camp de base, à Lisses, dans l'Essonne. Douze joueurs locaux, rejoints dans la matinée par cinq « diaspora » vont donc débiter le stage sous les ordres du Brésilien Valdo, le nouveau sélectionneur dont on attend toujours la nomination officielle. Ils s'entraîneront cet après-midi à 16h.

Ayant obtenu, hier mercredi, les visas de la plupart de ses membres, la délégation venue de Brazzaville est arrivée ce jeudi matin à Roissy. Douze joueurs (les gardiens Ndzila, Bissiki, et Ndinga, les défenseurs Rozan et Kibamba, les milieux Ossete, Gandzé et Loussoukou, les attaquants Botamba, Obassi, Costode et Mboundou) ont ainsi posé leurs bagages à l'Espace Léonard de Vinci de Lisses, dans l'Essonne. Bakoua, Ngombé et Kivutuka ont été refoulés par les instances consulaires françaises.

Le groupe se complètera avec la présence de cinq joueurs de la diaspora : Jordan Massengo, Dylan Bahamboula, Durel Avounou, Dominique Malonga et Dzon Delarge.

La liste des absents presque aussi longue que celle des présents, en raison des multiples attermoissements et rebondissements qui ont entouré l'organisation de ce rassemblement : annulation du stage et des deux matchs prévus en Autriche, annulation du match de remplacement face à la Côte d'Ivoire, retour à Lisses.

La publication de la liste et la non officialisation de l'intronisation du sélectionneur national sont les faits les plus marquants de l'absence totale de communication des instances. Et sont à l'origine des défections de la majorité des joueurs. Les suiveurs des Diabes rouges regretteront qu'aucun nouvel élément n'ait été appelé pour élargir le groupe congolais (le Choletais Zinga Mondziaou, les frères Goteni, les Montpelliérains Passi et Poaty, le « Portugais » Makouta, le revenant Konongo, « l'Écossais » Madianga ou encore Illoy-Ayyet et Tchibota). Alors qu'un match amical pourrait s'organiser au débotté, il est désormais temps de passer au terrain et aux entraînements. Car Valdo et son groupe ont des échéances capitales à préparer avec la reprise des éliminatoires CAN 2019 en septembre prochain. Ils ont livré leur première séance hier après-midi à 16h (heure locale).

Camille Delourme

FOOTBALL DES JEUNES

Des fans zones à la place de la Copa Coca-cola



Le tournoi dédié aux élèves des établissements scolaires du cycle secondaire de plusieurs départements du pays ne se disputera pas cette année, du fait de la Coupe du monde qui débute dans quelques jours en Russie.

L'édition 2018 de la Copa Coca-cola n'aura pas lieu. Pour compenser la compétition, la marque s'est focalisée sur la Coupe du monde, du 14 juin au 15 juillet. Selon Ghislain Tchicaya, responsable marketing de Brasco, organisateur de la Copa Coca-cola, pendant cette période, l'entreprise, en partenariat avec le ministère des Sports et de l'éducation physique, organisera deux fans zones à Brazzaville et à Pointe-Noire. Dans la ville capitale, ce sera à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Dé-

bat (stade annexe) et dans la ville océane, à l'esplanade du stade municipal. Tout le mondial y sera retransmis en direct.

C'est assurément l'année prochaine que les jeunes footballeurs vont renouer avec la Copa Coca-cola pour dévoiler leurs talents et forcer l'admiration de détecteurs, qui répondent souvent présents à ce rendez-vous. En rappel, lors de l'édition 2017 de ce tournoi, deux cent quarante-huit établissements scolaires y avaient pris part. C'est l'établissement scolaire privé, CS Déclique de Pointe-Noire, qui avait remporté le trophée, en s'imposant face au CEG Sainte-Marie d'Oyo (3-1). Les Ponténégrins demeurent donc champions en titre, en attendant la prochaine édition.

Rominique Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Biks Bikouta, un prodigieux musicien

Le Congo aime les célébrations post-mortem. Biks Bikouta, immense artiste congolais, ne va pas bien. Il est malade. Le ministère de la Culture devrait s'enquérir de la situation et trouver une solution appropriée. Dans une interview accordée à Marie-Léontine Tsibinda, en 1987, plus de trente ans déjà, Biks déclarait : « Comme je n'ai pu révéler au public que le minimum de mes capacités artistiques, j'espère bien ne pas disparaître sans laisser un témoignage plus probant ». Macabre prémonition !

Il y a plus de vingt ans, pour les besoins de la rédaction de mon ouvrage : « La musique congolaise du XX^e siècle », j'ai rencontré, à l'époque, Manu Dibango, à son domicile parisien du 20^e arrondissement. Je souhaitais qu'il me parlât de la période congolaise de sa carrière. La conversation bifurqua sur un prodigieux artiste congolais, méconnu de son public : Biks Bikouta. À son sujet, Manu Dibango me confia : « Biks Bikouta est un excellent saxophoniste, il aurait pu faire une grande carrière internationale. Il en avait les atouts et les moyens ». Depuis, sa panoplie instrumentale s'est enrichie : piano, xylophone, guitare, etc. Il est un multi-instrumentiste accompli.

Alors étudiant en France, Biks, comme on l'appelle, pendant ses vacances, il donnait un coup de main à l'Orchestre Cercul Jazz, l'un des grands groupes musicaux qui a vu passer, au fil du temps, de nombreux artistes de talents : Ntounta Mamadou, Paul Nzoungou, Franklin Boukaka, Ricky Siméon, La Biche, Alphonse Taloulou, Céli Bitou, et j'en passe.

Plutôt que la musique, Biks opta pour la diplomatie. Il y fit une carrière honnête. Le Congo, chevillé au corps, au moment de sa retraite, il décida de rentrer au pays et d'y rester. On lui doit, entre deux séjours à l'étranger, la direction de l'Orchestre national qui accoucha d'un merveilleux disque dénommé « Vision », comportant des titres comme « Mossendjo », « To sala bilanga », « Lemba », qui fit la joie des mélomanes congolais. En 1977, une éternité, Biks conduisit cet orchestre à Lagos, à l'occasion du Festac. Plus proche de nous, en 2001, il prit la direction artistique de Bana Poto-Poto, le temps d'une tournée en France, dans le sillage de la première dame, Antoinette Sassou N'Gusso, marraine de la journée congolaise du Pari mutuel urbain. Dommage que cet épisode n'ait pas été immortalisé par un disque. Dommage, parce que les œuvres présentées au public français

furent de haute facture musicale.

Biks Bikouta est un artiste amateur, dans le sens d'une personne qui apprécie et qui connaît bien, sans intention fondamentalement mercantile. Dans l'interview citée ci-dessus, hors de la langue de bois, Biks affirmait : « Il faut [...] faire le distinguo entre un musicien professionnel qui, lui, vit de sa musique et un musicien amateur qui, lui, garde une certaine autonomie pour oser s'aventurer dans la recherche d'une esthétique nouvelle car la rumba de papa commence à s'essouffler. [...] Le public doit se faire à l'idée qu'une mutation qualitative est entrain de s'opérer au Congo grâce à l'action discrète que mène justement cette minorité d'amateurs lassés par le « déjà entendu ». Il est aussi heureux de constater que la musique n'est plus considérée chez nous comme le monopole de citoyens marginaux et plus ou moins analphabètes. Il serait bon, à mon avis, que ceux qui en ont les moyens n'hésitent pas à s'intéresser à ces nombreux petits foyers de recherche artistique qui sont le creuset de la musique congolaise de demain ». Dans l'album « Jungle Trio », sorti en 1985, il fait étalage de sa virtuosité, accompagné de Bruno Houla et Jeff Louna, brillantissimes musiciens,

tous deux, décédés dans une indifférence royale.

Après plus d'une quinzaine d'années de gestion calamiteuse, la culture, l'institution, est malade. Triste constat ! C'est la raison pour laquelle les peintres de l'Ecole de Poto-Poto évoluent désormais en quasi autarcie, à l'écart d'une machine administrative enrayée. Il est temps enfin que le ministère de la Culture fasse preuve d'inventivité. N'eût été la passion qui anime nos créateurs dans toutes les disciplines artistiques, le Congo serait un néant de ce point de vue. La culture est ce par quoi survivent les nations et les hommes. Le Pr Théophile Obenga a été récemment célébré par des jeunes gens qui n'ont pas connu ou simplement oublié le ministre, mais connaissent le poète, l'homme de culture. Son œuvre lui survivra et lui avec. « As-tu un jour, entendu parler de l'homme le plus riche de la Grèce antique ? » Non dis-je. « Et pourtant, tu connais Zeuxis, Protégène, Polygnote et Aglaophon, des peintres de cette époque », poursuivit, incontinent, le Pr Grégoire Lefouba qui me posait cette question. C'est dire ! Quant à Biks Bikouta, je lui souhaite prompt rétablissement. La culture congolaise a encore besoin de son talent. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu